

Annex 2 of the DRAEXLMAIER Group Terms and Conditions of Purchase DRAEXLMAIER Group Logistics Requirements for Production Material

Revision 3, dated May 1, 2018

Annexe 2 des Termes et conditions générales d'Achat du Groupe DRAEXLMAIER Les exigences logistiques du Groupe DRAEXLMAIER relatives au matériel de production

Version 3, du 1er mai 2018

List of abbreviations/definitions

- AIAG Automotive Industry Action Group
- CMR Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route, Convention on the Contract for the International Carriage of Goods by Road
- DIN German Industry Norm
- EDI Electronic data interchange
- EU European Union
- IPPC International Plant Protection Convention
- IT Information technology
- JIS Just-In-Sequence
- JIT Just-In-Time
- OEM Original Equipment Manufacturer (Vehicle manufacturer)
- ODETTE Organization for Data Exchange by Teletransmission in Europe
- UIC Union internationale des chemins de fer, International Union of Railways
- VAT ID Value added tax identification number
- VDA German Association of the Automotive Industry
- VMI Vendor (Supplier) Managed Inventory
- e.g. for example

Liste des abréviations/définitions

- GAIA Groupe d'action pour l'industrie automobile
- CMR Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route, Convention on the Contract for the International Carriage of Goods by Road
- DIN Norme industrielle allemande
- EDI Echange électronique de données
- UE Union européenne
- CIPV Convention internationale pour la protection des végétaux
- IT Technologie d'information
- JIS Juste en séquence
- JIT Juste à temps
- FEO Fabricant d'équipement d'origine
- ODETTE Organisme de standardisation pour l'industrie automobile en Europe
- UIC Union international des chemins de fer, International Union of Railways
- VAT ID Numéro d'identification de la taxe sur la valeur ajoutée
- VDA Association allemande de l'industrie automobile

Applicable documents

ISPM 15 / IPPC – Standard	International Standards for Phytosanitary Measures (ISPM 15), International Plant Protection Convention
IATF 16949	
INCOTERMS 2010	International Commercial Terms, published by International Chamber of Commerce, ICC
International and national regulations on the carriage of dangerous goods (current version)	
Applicable for Europe only:	
UIC standard 435	International union of railways pallet pool norm
VDA - Recommendation 4500	Small load carriers (SLC) system
VDA - Recommendation 4902	Transport label (bar code enabled)
VDA - Recommendation 4905	Remote data transmission of delivery Release Schedules
VDA - Recommendation 4912	Remote data transmission of delivery note
VDA - Recommendation 4922	Contract of carriage
DIN 4991	Business forms: Delivery note
VDA 6.1	
QS9000	
CMR	

- VMI Magasin avancé Fournisseurs
- p.ex. Par exemple

Documents applicables

NIMP 15 / CIPV-Standard	Les Normes internationales pour les mesures phytosanitaires 15 (NIMP 15), Convention internationale pour la protection des végétaux
IATF 16949	
INCOTERMS 2010	Conditions internationales de vente publiées par la chambre de commerce internationale (CCI)
Règlementations nationales et internationales sur le transport des marchandises dangereuses (version en vigueur)	
Applicable seulement pour l'Europe :	
UIC standard 435	Norme de l'Union internationale des chemins de fer concernant les palettes en bois
Recommandation VDA 4500	Système de petits transporteurs
Recommandation VDA 4902	Code-barres pour étiquette de transport
Recommandation VDA 4905	transmission à distance des données concernant le calendrier du lancement de la livraison
Recommandation VDA 4912	transmission à distance des données concernant la note de livraison
Recommandation VDA 4922	Contrat de transport

DIN 4991

Formulaires
Commerciaux

VDA 6.1

QS9000

CMR

Scope as standard and information

These documents are valid worldwide in their then-applicable version, binding for Supplier and serve to inform Supplier of Buyer's logistics requirements.

1. Logistic requirements of Supplier

Any situation that could put specified delivery times, dates, periods or sequences at risk has to be reported to the logistics department of Buyer without undue delay.

Capacities must be planned in the way that the planned quantities of Products can be produced with maximum five working days and in three shifts each day per week.

All communication with Buyer must be carried out in German or English, stating the Buyer material number.

1.1 Organization of logistics

Supplier shall

- name fixed logistics contacts and their representatives who are authorized to make decisions and available at all times during business hours.
- name a competent point of contact and ensure his availability for special operations outside of business hours.

1.2 Notification of changes of logistic variables

Supplier shall immediately notify Buyer of:

- Each change in the location of the production or dispatching plant, and
- IT system changes which are relevant to logistics; and
- Changes to its operational logistics structure; such changes shall be immediately notified to Buyer's logistics department; and
- Changes to Products which influence the packaging or procurement process. Such changes must be approved in writing by

Champ d'application et information

Ces documents sont valables dans le monde entier dans leur version alors applicable et contraignants pour le Fournisseur et servent à l'informer des exigences logistiques de l'Acheteur.

1. Les Exigences logistiques au Fournisseur

Toute situation qui pourrait mettre en risque les heures, dates, périodes ou séquences spécifiques pour la livraison doit être signalée au service logistique de l'Acheteur sans retard indu.

Les capacités doivent être planifiées de telle façon que les quantités prévues de produits puissent être produites dans cinq jours ouvrables et en trois équipes chaque jour par semaine au maximum.

Toute communication avec l'Acheteur doit être effectuée en Allemand ou en Anglais en indiquant le numéro d'article de l'Acheteur.

1.1 Organisation des logistiques

Le Fournisseur doit :

- Désigner des contacts logistiques fixes ainsi que leurs représentants qui sont autorisés à prendre des décisions et qui sont disponibles à tout moment durant les heures de travail.
- Désigner un point de contact compétent qui garantit sa disponibilité pour des opérations spéciales en dehors des heures de travail.

1.2 Notification des changements des variables de la logistique

Le Fournisseur doit notifier immédiatement à l'Acheteur :

- Chaque changement de l'emplacement de la production ou de l'installation d'expédition ; et
- Les modifications du système informatique qui sont pertinentes pour la logistique ; et
- Les modifications de sa structure opérationnelle de logistique; ces modifications doivent être

the responsible Buyer's contact prior to the introduction of the change.

immédiatement notifiées au département logistique de l'Acheteur ; et

- Les changements apportés aux produits qui influencent le processus de conditionnement ou d'approvisionnement. Ces changements doivent être approuvés par écrit par le contact responsable de l'Acheteur avant l'introduction du changement.

2. Ordering process and Release Schedule

2. Processus de Commande et calendrier de lancement

The entire ordering process shall be carried out preferentially by EDI as far as possible (in particular Release Schedules, delivery notes and credit notes). If EDI is not available, the ordering process shall be conducted via fax or internet. In case of internet an annual service fee to be paid by Supplier might apply.

Tout le processus de commande doit être réalisé de préférence par un échange électronique de données (EDI) autant que possible (particulièrement pour le calendrier de lancement, les bordereaux de livraison et les bons de crédit). En cas d'indisponibilité d'un échange électronique de données (EDI), le processus de commande doit être effectué par télécopie ou par Internet. Dans le cas de l'Internet, des frais de service annuel à payer par le Fournisseur pourraient s'appliquer.

The Release Schedule alone shall define the delivery quantity and time. No Supplier order confirmation shall be sent for orders on Buyer's Release Schedule.

2.1 Formulaires de Livraison

2.1 Forms of delivery

Les formulaires suivants doivent être utilisés par l'Acheteur:

The following forms of delivery shall be used by Buyer:

Forms of delivery / Formulaire de livraison		Standard / Standard	Special forms / Formulaire spécial		
Release Schedule type / type du calendrier de lancement		Weekly forecast delivery schedule / Calendrier prévisionnel hebdomadaire de livraison	Daily call-off / Appel quotidien	JIS* Just-in-sequence / JIS* Juste en séquence	VMI* Supplier Managed Inventory / VMI* Magasin avancé Fournisseur
Specification / Spécification	Visualization of the supply chain* / Visualisation de la chaîne d'approvisionnement*	No / Non	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel	Yes / Oui
	Consignment warehouse* / Dépôt de consignment*	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel
	Direct delivery to Buyer production site* / Livraison directe au site de production de l'Acheteur*	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel	Optional / Optionnel

*If applicable, process specific individual agreement / *Si applicable, Accord individuel de traitement spécifique

The weekly forecast Release Schedule is standard.

La Prévision hebdomadaire du calendrier de lancement est standard.

If the special forms daily call-off, JIS or VMI are used in addition to the weekly forecast Release Schedule, a process specific individual agreement shall be concluded. These forms apply for Supplier delivering more than one time per week and require Supplier to follow Buyers' business hours and holiday plannings. Message types required to be processed by Supplier will be VDA4915, DELJIT or Internet.

Forecast Release Schedule

Release Schedule standard

Weekly forecast Release Schedule according to VDA 4905, for NAFTA region DELFOR

Transmission frequency

1x per week or more according to a change in demand

Delivery frequency

According to Release Schedule, generally 1x per week

Delivery window

Delivery day according to weekly forecast Release Schedule

Delivery release

Arrears and current delivery date

The delivery date indicated shall always refer to the date of arrival at Buyer's receiving plant. The date of shipping and notification shall be planned with respect to the delivery date and the process times. Determination and compliance shall be ensured by Supplier. Process times according to Buyer's transport requirements shall apply for carriage forward shipments; for carriage paid shipments, responsibility for the duration of transport shall lie with Supplier.

If the delivery date indicated is a public holiday in the country/federal state of Buyer's delivery address, the delivery date shall be the last working day before the public holiday.

Si des formulaires spéciaux d'appel quotidien (Daily Call-off) ou de juste en séquence (JIS) ou Magasin avancé Fournisseur (VMI) sont utilisés en plus du calendrier hebdomadaire prévisionnel de lancement, un accord individuel sur un tel processus spécifique doit être conclu. Ces formulaires s'appliquent au Fournisseur livrant plus qu'une fois par semaine et exige que ce dernier suive les heures de travail de l'Acheteur et ses calendriers de vacances. Les types de message qui doivent être utilisés par le Fournisseur sont VDA4915, DELJIT ou Internet.

Calendrier prévisionnel de lancement

Calendrier de lancement standard

Calendrier prévisionnel hebdomadaire de lancement selon la norme VDA 4905, pour la région A.L.E.N.A selon la norme DELFOR

Fréquence de Transmission

1 x par semaine ou plus selon le changement dans la demande

Fréquence de la livraison

Selon le calendrier de lancement, généralement 1 x par semaine

Créneau de la livraison

Le jour de la livraison selon le calendrier prévisionnel hebdomadaire de lancement

Lancement de la livraison

Arriérés et actuelle date de livraison

La date de livraison indiquée doit toujours se référer à la date d'arrivée à la division prenante de l'Acheteur. La date d'expédition et de notification doit être planifiée par rapport à la date de livraison et les délais de traitement. Détermination et conformité sont assurées par le Fournisseur. Les délais de traitement selon les exigences de transport de l'Acheteur doivent s'appliquer aux envois en port dû; pour les envois en port payé la responsabilité de la durée du transport incombe au Fournisseur.

Si la date de livraison indiquée correspond à un jour férié dans le pays ou l'Etat fédéral de l'adresse de livraison de l'Acheteur, la date de livraison doit être le dernier jour ouvrable avant le jour férié.

2.2 Receiving plant

Shipments must be labeled with the receiving plant and, if necessary, with the unloading point specified in the Release Schedule. The receiving plant is not necessarily also the production site. Under certain circumstances, Products may, in Buyer's sole discretion, only be collected at the receiving plant and then be transported to the production sites.

Products may also be delivered directly to individual plants after special agreement.

2.3 Delivery addresses / invoice addresses

The delivery and invoice addresses have to be taken out of the DRAEXLMAIER Supplier Portal if abbreviated in the Release Schedules as plant numbers.

2.4 Special shipments

If Supplier's actions (e.g. late deliveries or delivery of defective Products) present a risk of shutting down assembly lines of Buyer or of Buyer's Customer, special shipments from third party companies to avert such shutdowns generate claims for damages of Buyer against Supplier. Such special deliveries may be commissioned by Buyer's responsible logistics department to third party companies and are generally notified to Supplier in writing.

Supplier shall, in accordance with IATF 16949, be required to document all additional freight costs for special deliveries. Supplier must also document the causes for all special deliveries and supply this documentation to Buyer at Buyer's request at any time.

2.5 Delivery frequency

Deliveries in addition to the agreed delivery frequency/time slots need to be approved by Buyer's material planner.

3. Logistics costs

Detailed container and transport costs are to be included in the Supplier's Binding Offer as requested by the Buyer in his Request for Quote (RFQ) and broken down according to the

2.2 Division prenante

Les envois doivent être étiquetés avec la division prenante et, si nécessaire, avec le point de déchargement spécifié dans le calendrier de lancement. La division prenante n'est pas nécessairement aussi le site de production. Sous certaines circonstances, les produits peuvent, à la seule discrétion de l'Acheteur, être collectés à la division prenante puis être transportés vers les sites de production.

Les produits peuvent aussi être délivrés dans des divisions individuelles après accord spécial.

2.3 Adresses de livraison / adresse de facturation

Les adresses de livraison et de facturation doivent être prises du Portail Fournisseur de DRAEXLMAIER au cas où elles étaient abrégées dans le calendrier de lancement par des numéros de division.

2.4 Envois spéciaux

Si les agissements du Fournisseur (p. ex. livraisons tardives ou la livraison de produits défectueux) présentent un risque d'arrêt des lignes d'assemblage de l'Acheteur ou d'un client de celui-ci, les envois spéciaux de sociétés tierces pour éviter un tel arrêt génèrent des demandes de dommages et intérêts de l'Acheteur contre le Fournisseur. Ces livraisons spéciales peuvent être commandées par le responsable du département logistique de l'Acheteur auprès de sociétés tierces et sont généralement notifiées au Fournisseur par écrit.

Le Fournisseur est tenu, conformément à la norme IATF 16949, de documenter tous les frais supplémentaires de transport des livraisons spéciales. Il doit également documenter les causes de toutes les livraisons spéciales et de fournir cette documentation à l'Acheteur, à tout moment à la demande de celui-ci.

2.5 Fréquence de livraison

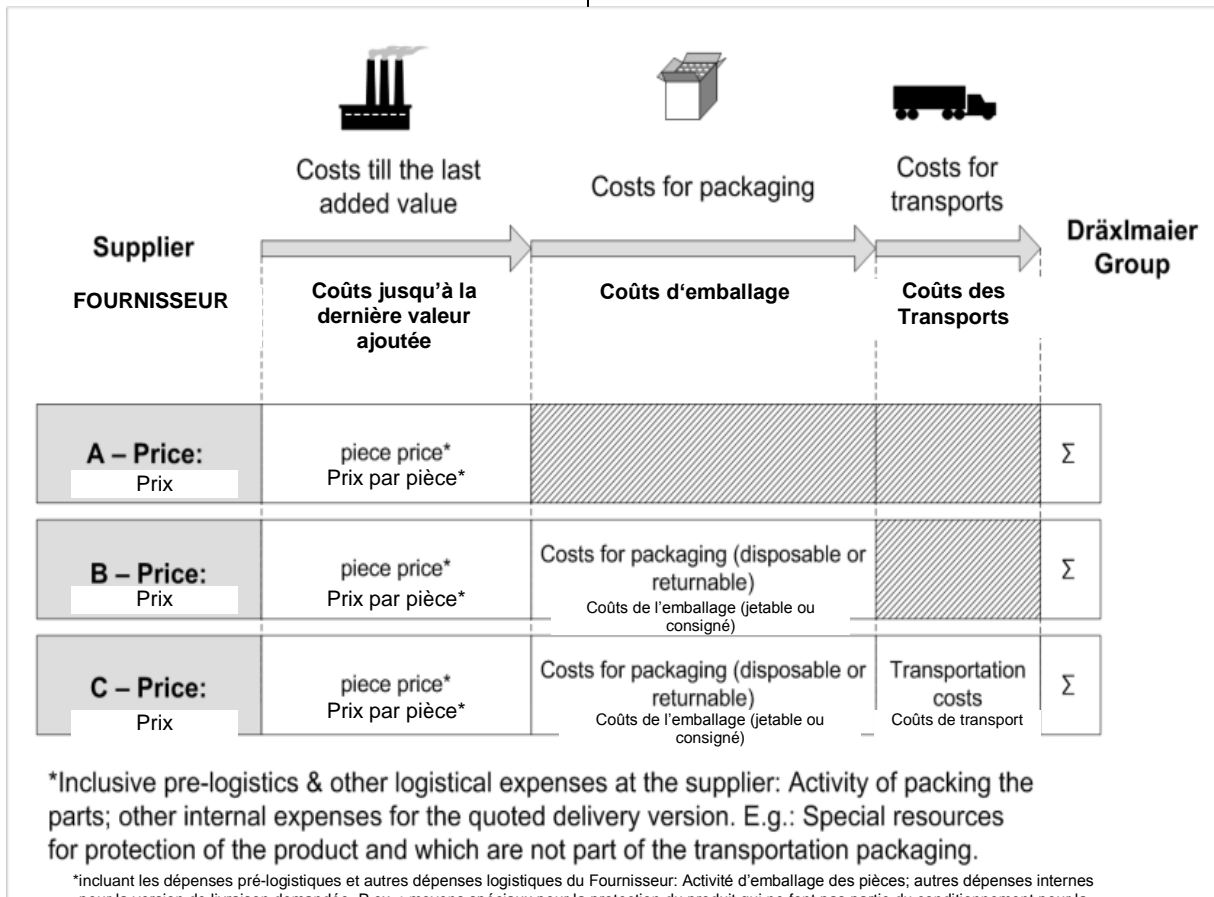
Les livraisons ainsi que les fréquences et créneaux horaires de livraison convenus doivent être approuvés par le gestionnaire approvisionneur de l'Acheteur.

3. Coûts de la logistique

Les coûts détaillés des cartons et de transport doivent être inclus dans l'offre ferme du Fournisseur tel que demandé par l'Acheteur dans sa demande de devis

specification below.

(RFQ) et ventilés selon les spécifications ci-dessous.



4. Containers

All packaging and containers¹ for delivery to Buyer's plants must meet the requirements given below. Any deviation or discrepancies shall be approved by Buyer via the relevant container planner prior to the shipment. Buyer reserves the right to carry out container changes in agreement with Supplier or for a good cause.

4.1 General

- a) The container shall prevent damage. Aspects to be taken into account are: the type of Product, the method of transport,

4. Les cartons

Le conditionnement et les cartons (voir note de référence n°1) de livraison destinés aux divisions de l'Acheteur doivent correspondre aux conditions indiquées ci-dessous. Toute déviation ou tous écarts doivent être approuvés par l'Acheteur à travers le gestionnaire des conteneurs correspondant avant l'expédition. L'Acheteur se réserve le droit de supporter les modifications du carton en accord avec le Fournisseur ou pour la juste raison.

4.1 Généralités

- a) Le carton doit empêcher tout dommage. Les aspects à prendre en considération sont: le type de

¹ Packaging = generally disposable packaging, container = generally reusable containers, in the following, "container" refers to both versions./ Emballage = généralement emballage jetable, carton = généralement cartons réutilisables, ci-après, « carton » par référence aux deux versions.

quality requirements and legal regulations.

- b) The delivered Products must be free from any contamination.
- c) Unnecessary complex containers shall be avoided wherever possible. Filling material shall be reduced to a minimum. The choice of container should be process-oriented and shall meet the requirements of an economical and environment-friendly use of resources.
- d) The container should be without identifiable defects which may affect transport and protection functions. The relevant standards/regulations² are to be respected.
- e) Containers must not extend beyond the sides of the palettes.³
- f) Weights of individual packages must observe health and safety requirements and shall in general not exceed a maximum of 12 kg. In any case, deviations must be indicated on the packaging data sheet.
- g) Access to the container contents must not be possible without leaving visible marks.
- h) It must be possible to completely empty and easily clean reusable containers.
- i) Supplier shall mark containers clearly and visibly with the information required for their proper handling. The fixing of markings (label/tag) shall be ensured with spots of glue-labels or the existing plug-in opening. If necessary, additional symbols for the handling and characteristics of the container shall be attached. A fully labeled surface should be avoided. The empty reusable special container shall only be marked with Buyer's identification label.
- j) Reusable special containers shall be marked with Buyer's identification label as agreed. The preparation of these labels shall be carried out through the relevant Buyer container planner.

produit, la méthode de transport, les critères de qualité et les réglementations légales.

- b) Les produits livrés doivent être exempts de toute contamination.
- c) Les cartons complexes et inutiles doivent être évités autant que possible. Les matériaux de rembourrage doivent être réduits au minimum. Le choix du carton doit être orienté en fonction du processus et respecter les exigences d'une utilisation économique et écologique des ressources.
- d) Le carton doit être sans défauts identifiables qui peuvent entraver le transport et les fonctions de protection. Les standards et réglementations correspondants (*voir note de référence n°2*) doivent être respectés.
- e) Les cartons ne doivent pas dépasser les bords des palettes. (*voir note de référence n°3*)
- f) Le poids des colis individuels doit observer les exigences de santé et de sécurité et ne doit pas dépasser en règle générale un maximum de 12 kg. Dans tous les cas, les écarts doivent être indiqués sur la fiche de données du conditionnement.
- g) L'accès aux contenus des cartons ne doit pas être possible sans laisser des signes visibles.
- h) Il doit être possible de pouvoir vider complètement les cartons réutilisables et de pouvoir les nettoyer facilement.
- i) Le Fournisseur doit marquer les cartons clairement et visiblement avec les informations nécessaires pour leur manipulation appropriée. La fixation des marquages (vignette/étiquette) doit être assurée par des endroits pour étiquettes collantes ou par l'ouverture d'un module existant. Des symboles supplémentaires pour la manipulation et les caractéristiques du carton, peuvent, si c'est nécessaire, être attachés. Une surface entièrement étiquetée doit être évitée. Les cartons spéciaux vides et réutilisables doivent être marqués seulement avec la vignette d'identification de l'Acheteur.
- j) Les cartons spéciaux réutilisables doivent être marqués avec l'étiquette d'identification de l'Acheteur tel que prévu. La préparation de ces

² Europool Container = UIC Norm, VDA-KLT = VDA Recommendation 4500, oversea packaging = ISPM 15/IPPC regulation./carton Europool = Norme UIC, VDA-KLT = Recommendation VDA 4500, Emballage pour l'étranger = norme NIMP 15 / CIPV-Standard.

³ Exceptions shall be agreed with the relevant container planner of Buyer./Les exceptions doivent être approuvées par le gestionnaire respectif des conteneurs de l'Acheteur.

k) Buyer's preferred container can be found at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

l) Empty container requests to meet Buyer's demand shall be discharged by Supplier in a timely manner. Five working days shall be calculated from the receipt of the request until the shipping of the container. Deviations may be agreed on in a separate agreement in writing.

m) Unless otherwise stated in the Purchase Contract, responsibilities and costs for the return of empty containers shall be as follows:

- o If Buyer pays for the delivery of the filled container, return of the empty container is paid by Buyer.
- o If Supplier pays for the delivery of the filled container, return of the empty container shall be paid by Supplier.

The return of empty containers shall be carried out either as a direct swap or through separate supply/collection.

n) Within the European Union⁴:

- The use of standardized containers like Europool containers (according to the recommendation for use under www.gpal.de), small load carriers according to the then-current version of VDA Recommendation 4500 and cartons suitable for the loading unit and/or palette is the declared goal.
- Containers and loading units to be used within Europe must not exceed a height of 1.00 m and must be stackable.⁵
- For appropriate volumes, deliveries shall be carried out on Euro palettes (UIC standard) with the footprint measurement 1200 x 800 mm.

o) For Products with destination outside the European Union⁶:

étiquettes doit être effectuée par le planificateur des cartons de l'Acheteur concerné.

k) Le carton préféré par l'Acheteur peut être renseigné sur le Portail-Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

l) Les demandes de carton vide pour répondre à la demande de l'Acheteur doivent être accomplies par le Fournisseur dans un délai raisonnable. Cinq jours ouvrables sont à calculer à partir de la réception de la demande jusqu'à l'envoi du carton. Les écarts peuvent être convenus dans un accord écrit séparé.

m) A moins qu'il n'en soit autrement indiqué dans le contrat d'Achat, les responsabilités et frais de retour des cartons vides, doivent être déterminés comme suit :

- o Si l'Acheteur paye la livraison du carton plein, il paiera également le retour du carton vide.
- o Si le Fournisseur paye la livraison du carton plein, il paiera également le retour du carton vide.

Le retour des cartons vides doit être effectué soit par un échange direct soit à travers un enlèvement ou collecte séparés.

n) Au sein de l'Union Européenne (*voir note de référence n°4*) :

- L'utilisation de cartons standardisés comme ceux d'Europool (conformément aux recommandations d'utilisation indiquées sur www.gpal.de), les transporteurs de petites charges conformément à la version en vigueur de la recommandation VDA 4500 et des cartons adaptés aux unités de charge et/ou des palettes sont l'objectif à atteindre.
- Les cartons et les unités de chargement utilisés en Europe ne doivent pas dépasser une hauteur de 1.00 m and doivent être empilables. (*voir note de référence n°5*)
- Pour des volumes appropriés, les livraisons doivent être effectuées sur des Euro palettes (standard UIC) avec une mesure de surface au sol de 1200 x 800 mm.

o) Pour les produits destinés en dehors de l'Union Européenne (*voir note de référence n°6*) :

⁴ Supplier within the EU delivers to one of Buyer's plants in the EU./Fournisseur dans l'UE deliver à l'une des divisions de l'Acheteur dans l'UE.

⁵ Deviations are to be agreed with the relevant container planner of Buyer./Les écarts doivent être convenus avec le gestionnaire respectif des conteneurs de l'Acheteur.

⁶ Supplier delivers to a Buyer's plant located outside the EU. Relevant is the Buyer's production site not the ship-to address. /Le Fournisseur livre à une division de l'Acheteur située en dehors de l'UE. Pertinent est le site de production de l'Acheteur et non l'adresse de destination.

- The IPPC standard for wood packaging shall be observed.
 - For export goods from Europe to Asia and NAFTA pallet measurements with the measurements 1120 x 720 x 150 mm (which are preferred by DRAEXLMAIER) shall be used.
 - Containers and loading units to be used outside of Europe must be stackable unless agreed to otherwise by Buyer. In this case, 'not stackable' must be marked on the container.
- p) The use of disposable and reusable containers is dependent on the location of the actual production site and the distance between locations.

4.2 Pre-series, series containers and packaging data sheet

- a) Pre-series containers:
Until the agreed series containers are used (see below), Supplier is solely responsible to provide Buyer with an adequate, safe and proper container solution at his (Supplier's) expense. All container solutions must be agreed to by Buyer in advance of their use.
- b) Series containers:
- Series containers (also emergency packaging and Spare Part packaging) shall be approved by Buyer's container planner on a Product specific basis.
 - The series container shall be planned in such a way that the planned order quantities can be met.
 - Tool costs for special containers shall be provided to Buyer separately.
 - Buyer's approval of a standard container is required. After approval, delivery shall be carried out in the agreed standard container. However, the use of a standard container does not release Supplier from his responsibility to supply Products free of defects and undamaged.
 - Buyer may approve the use of a non-standard container in Buyer's sole discretion, e.g. if there is a good cause. Such a container shall be agreed in a timely manner and shall be documented in the packaging data sheet upon consultation with Buyer's container planner.
 - In addition, the use of deviating

- Les standards CIPV pour l'emballage en bois doivent être observés.
 - Pour les marchandises d'exportation de l'Europe vers l'Asie et la région A.L.E.N.A les palettes avec les mesures 1120 x 720 x 150 mm (qui sont préférées par DRAEXLMAIER) doivent être utilisées.
 - Les Cartons et les unités de chargement à être utilisés en dehors de l'Europe doivent être empilables, sauf autrement convenu avec l'Acheteur. Dans ce cas, les mots «Pas empilable» doivent être marqués sur le carton.
- p) L'utilisation de cartons jetables et réutilisables dépend de l'emplacement actuel du site de production et la distance entre les emplacements.

4.2 Cartons des pré-séries et séries et fiche des données de l'emballage

- a) Cartons des pré-séries:
Jusqu'à l'utilisation des cartons convenus pour les séries (voir ci-dessous), le Fournisseur est seul tenu à ses propres frais de donner à l'Acheteur une solution de carton appropriée, sûre et adéquate. Toutes les solutions de carton doivent être préalablement à leur utilisation acceptées par l'Acheteur.
- b) Cartons des séries:
- Les cartons des séries (également emballage d'urgence et de pièces de rechange) doivent être approuvés par le planificateur de cartons de l'Acheteur sur la base spécifique de produit.
 - Le carton des séries doit être planifié de manière à ce que les quantités prévues de la commande puissent être respectées.
 - Les coûts d'outils pour les cartons spéciaux doivent être fournis à l'Acheteur séparément.
 - L'approbation de l'Acheteur d'un carton standard est nécessaire. Après approbation, la livraison doit être effectuée dans le carton standard convenu. Cependant, l'utilisation d'un carton standard ne libère pas le Fournisseur de sa responsabilité de fournir des produits exempts de défauts et intacts.
 - L'Acheteur peut approuver, à seule discrétion p.ex. pour une juste raison, l'utilisation d'un carton non standard. Un tel carton doit être approuvé en temps opportun et indiqué dans la fiche de données de l'emballage après consultation du planificateur des cartons de l'Acheteur.
 - En outre, l'utilisation de cartons différents doit être approuvée par l'Acheteur selon le cas.
 - Les variations doivent être indiquées sur le bordereau de livraison (par exemple: emballage

containers needs to be approved by Buyer as the case arises. Deviations shall be marked on the delivery note (for example: emergency packaging, different container).

- If Products are changed (type, shape of components), Supplier must check the approved series containers, and change or replace them as necessary, provided that such change or replacement requires the approval of Buyer's container planner.

c) Packaging data sheet:

- Upon Buyer's request, the approved standard containers shall additionally be documented in writing in a Buyer packaging data sheet to be signed by Supplier and Buyer's relevant container planner.
- The packaging data sheet template can be found at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

4.3 Procurement of reusable containers

- a) The number of containers (also emergency packaging) shall be agreed on a Product specific basis between Buyer's container planner and Supplier. The rotation days and procurement of containers shall also be determined on a Product specific basis.
- b) Buyer accepts a maximum container rotation of 9 to 24 days. For further container needs (e.g. for batch production), Supplier shall be entirely responsible (maintenance, cleaning, availability, disposal etc.) and shall remain the owner of this number of containers. A possible allocation of expenses to Buyer or Supplier shall be determined according to the guidelines below. Supplier gives its offer on the basis of these guidelines and, as applicable, on the basis of concrete project specifications:

d'urgence, carton différent).

- Si les produits sont modifiés (type, la forme de composants), le Fournisseur doit vérifier les cartons des séries approuvés puis les modifier ou les remplacer si c'est nécessaire, étant donné qu'une telle modification ou un tel remplacement nécessitent l'approbation du planificateur des cartons l'Acheteur.

c) Fiche des données de l'emballage

- À la demande de l'Acheteur, les cartons standards approuvés doivent, en outre, être indiqués par écrit dans une fiche des données d'emballage de l'Acheteur à être signée par le Fournisseur et le planificateur respectif des cartons de l'Acheteur.
- Le modèle de la fiche des données de l'emballage peut être trouvée dans le portail-Fournisseur de DRAEXLMAIER <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

4.3 Procuration de cartons réutilisables

- a) Le nombre de cartons (également emballage d'urgence) doit être convenu, entre le planificateur des cartons de l'Acheteur et le Fournisseur, sur la base spécifique du produit. Les jours de rotation et la procuration des cartons doivent également être déterminés sur une base spécifique du produit.
- b) L'Acheteur accepte une rotation maximale de cartons de 9 à 24 jours. Pour plus de besoins de cartons (par exemple pour la production de lots), le Fournisseur sera entièrement responsable (entretien, nettoyage, disponibilité, évacuation, etc.) et demeure le propriétaire de ce nombre de cartons. Une attribution possible des frais à l'Acheteur ou au Fournisseur doit être déterminée conformément aux lignes directrices ci-dessous. Le Fournisseur donne son offre sur la base de ces lignes directrices et, le cas échéant, sur la base des spécifications concrètes de projet:

Cost Distribution / Coût de distribution	Supplier / Fournisseur	DRAEXLMAIER Group / Groupe DRAEXLMAIER
Supplier (incl. subcontractors) / Fournisseur (inclus sous-traitants)	x working days / x jours ouvrables	
Packaging provision at the supplier / Disposition de conditionnement à la charge du Fournisseur		1-5 working days / 1-5 jours ouvrables
Agreed safety stock at the supplier / Stock de sécurité convenu à la charge du Fournisseur		1-5 working days / 1-5 jours ouvrables
Transports (delivery and empties return transport) / Transports (Livraison et retours vides)		2-4 working days / 2-4 Jours ouvrables
DRAEXLMAIER Group / Groupe DRAEXLMAIER		5-10 working days / 5-10 jours ouvrables
Σ	x working days / x jours ouvrables	9-24 working days / 9-24 jours ouvrables

c) Buyer will not provide any additional containers for reasons causing increased demand of containers, such as Supplier's batch production, material buffers and round trips and Supplier's deliveries to and from his refiners or sub-suppliers and other similar, demand-driving, purposes.⁷

c) L'Acheteur ne fournira pas de cartons supplémentaires pour des raisons qui entraîneront une augmentation de la demande de cartons, telles que la production de lots du Fournisseur, les stock-tampons les allers-retours et les livraisons du Fournisseur vers ou en provenance de ses raffineurs ou ses sous-traitants et d'autres raisons similaires nécessitant la conduite. (voir note de référence n° 7).

4.4 Cleanliness, repairs, loss and scrapping

4.4 Propreté, réparation, perte et destruction

a) Buyer's container identification labels must never be removed; however the shipping tags or other possible misleading labels shall be disposed of by Supplier before the next usage. Rough contamination of the containers has to be removed before the next usage. Supplier shall document any non-clean containers and report them to Buyer's responsible container planner.

a) Les étiquettes d'identification du carton de l'Acheteur ne doivent jamais être retirées; cependant, celles de l'expédition ou celles qui sont possiblement erronées doivent être retirées par le Fournisseur avant prochaine utilisation. La Contamination sévère des cartons doit être enlevée avant la prochaine utilisation. Le Fournisseur doit documenter tous les contenants impropres et de les signaler au gestionnaire des conteneurs de l'Acheteur.

b) Buyer's container dispatchers or planners must agree in writing to any repairs conducted on the containers Buyer owns. Repairs and associated expenses shall be paid for by the party which has caused the damage. If no blame can be allocated for the damage, the costs of repairs and associated expenses are divided 50:50 between Buyer and Supplier.

b) Les expéditeurs ou les planificateurs des cartons de l'Acheteur doivent approuver par écrit toutes les réparations effectuées sur les cartons que l'Acheteur possède. Les réparations et les dépenses qui s'y rapportent doivent être payées par la partie qui a causé le dommage. Si aucune responsabilité ne peut être attribuée au dommage, les coûts de

⁷ Explicit acceptance by the relevant container planning is an exception. As agreed, additional containers may be hired from Supplier/ Acceptation explicite par le gestionnaire des conteneurs est une exception. Comme convenu, les conteneurs supplémentaires peuvent être loués du Fournisseur.

- c) Losses are calculated at 100% of the replacement value. This provision applies to reusable containers which are owned by Buyer, as well as empty containers owned by third parties which cannot be returned to Buyer by Supplier.
- d) Containers owned by Buyer may only be scrapped after written approval by the relevant Buyer's empty container scheduling and container planner.

4.5 Inventory management

- a) Buyer and Supplier shall keep an inventory of all reusable containers.
- b) In general, inventory reconciliation with Supplier shall be carried out on a monthly basis with a monthly report from Buyer. If no inventory activity between Buyer and Supplier's plant takes place for two consecutive months, an inventory report shall be released to Supplier in the third month.
- c) Supplier may object to Buyer's inventory reports within two weeks after their receipt. If no objection is raised within this time period, the inventory listed in Buyer's inventory report is deemed accepted by Supplier. Buyer shall use his inventory reports as a calculation basis for the costs that shall be billed to Supplier for any unreturned balance of the reusable containers.
- d) Both parties shall make an annual container inventory dated December 31st of each year. Supplier shall communicate the inventory status to Buyer as part of the reconciliation.
- e) Only under certain conditions Europool packaging (lattice boxes and euro pallets) can be excluded from account management – the applicable conditions for Europool inventory management can be seen at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

réparation et les frais qui s'y rapportent sont divisés par moitié (50/50) entre l'Acheteur et le Fournisseur.

- c) Les pertes sont calculées aux taux de 100% de la valeur de remplacement. Cette disposition s'applique pour les cartons réutilisables dont l'Acheteur est le propriétaire, ainsi qu'aux cartons vides propriété d'une tierce partie et qui ne peuvent pas être restitués à l'Acheteur ou au Fournisseur.
- d) Les cartons possédés par l'Acheteur ne peuvent être détruits qu'après un accord écrit par le planificateur de cartons et la programmation des cartons vides.

4.5 Gestion d'inventaire

- a) L'Acheteur et le Fournisseur doivent garder un inventaire de tous les cartons réutilisables.
- b) Le rapprochement d'inventaire doit être effectué, généralement, sur une base mensuelle avec un rapport mensuel préparé par l'Acheteur. Au cas où aucune activité d'inventaire n'a eu lieu entre l'Acheteur et l'usine du Fournisseur pendant deux mois consécutifs, un rapport d'inventaire doit être diffusé au Fournisseur dans le troisième mois.
- c) Le Fournisseur peut s'opposer aux rapports d'inventaire de l'Acheteur dans un délai de deux semaines de leur réception. Si aucune objection n'est soulevée pendant cette période, l'inventaire listé dans le rapport d'inventaire de l'Acheteur est réputé être accepté par le Fournisseur. L'Acheteur doit utiliser ses rapports d'inventaire comme une base pour le calcul des coûts pouvant être imputés au Fournisseur à cause de toute balance non compensée de conteneurs réutilisables.
- d) Les deux parties doivent établir un inventaire annuel de cartons au 31 décembre de chaque année. Le Fournisseur doit transmettre l'état de l'inventaire à l'Acheteur en tant qu'une partie du rapprochement.
- e) Seulement sous certaines conditions, l'emballage Europool (caisses palettes et palettes euro) peut être exclue de la tenue des comptes – les conditions applicables à la

4.6 Container surplus

- a) Should the Purchase Contract, a project or particular deliveries be discontinued, Supplier must report any overlapping containers belonging to Buyer in writing to Buyer's responsible empty container dispatcher and container planner. Buyer shall be entitled to take over all overlapping containers allocated to the respective Purchase Contract, project or delivery at no charge.
- b) Furthermore, Buyer shall be entitled to claim back the surplus of empty containers (e.g. container stock level exceeds agreed level) belonging to Buyer from Supplier at no charge.
- c) If no inventory amount is agreed, any ongoing negative inventory⁸ in Buyer's account shall indicate a container backlog. If Supplier is unable to balance such container backlog through suitable return deliveries or acquisitions for Buyer, the backlog shall be considered as loss, to be calculated at 100% of the replacement value, which may be invoiced from Buyer to Supplier.⁹

4.7 Delivery notes and EDI for containers

- a) The following information must always be present on the delivery note:
 - Buyer container identification number (e.g. 59991-xxxx)
 - Container/loading units designation
 - Number of containers
- b) In order to facilitate container bookings, EDI transmissions are possible. This data shall then be transferred automatically into Buyer's container control system. EDI set-up details are available at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

gestion de l'inventaire Europool peut être consulté sur le Portail-Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER

<http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

4.6 Surplus de carton

- a) Au cas où le Contrat d'Achat ou projet ou des livraisons particulières sont arrêtés, le Fournisseur doit signaler tout cumul de cartons appartenant à l'Acheteur par écrit au responsable d'expédition de cartons vides et le planificateur des cartons de l'Acheteur. L'Acheteur a le droit de reprendre sans frais tous les cartons cumulés se rapportant au contrat d'Achat, au projet ou à la livraison respectifs.
- b) De plus, l'Acheteur doit avoir le droit de demander au Fournisseur, sans frais, la restitution du surplus des cartons vides (p. ex. le niveau de stock des cartons excède le niveau convenu) lui appartenant.
- c) Si aucune quantité d'inventaire n'est convenue, tout inventaire négatif (*voir note de référence n° 8*) persistant dans le compte de l'Acheteur doit indiquer un arriéré de cartons. Si le fournisseur est incapable de combler un tel arriéré de cartons par des livraisons appropriées ou des acquisitions pour le compte de l'Acheteur, l'arriéré serait alors considéré comme perte calculable à 100% de la valeur de remplacement et qui peut être facturée par l'Acheteur au Fournisseur. (*voir note de référence n° 9*).

4.7 Bordereaux de livraison et EDI pour les cartons

- a) Les informations suivantes doivent toujours être présentes dans le bordereau de livraison :
 - Le numéro d'identification du carton de l'Acheteur (p.ex. 59991-xxxx)
 - Désignation du carton/des unités de chargement
 - Nombre de cartons
- b) Afin de faciliter la réservation des cartons, les transmissions par échange électronique des données (EDI) est possible. Ces données doivent être transférées automatiquement au

⁸ Supplier's liability towards Buyer/Responsabilité du Fournisseur vis-à-vis de l'Acheteur

⁹ Sale/ rental = Vente/location

4.8 Additional packaging requirements NAFTA (valid for Buyer receiving region NAFTA only)

All Supplier owned containers require two hot stamps or ID plates. These hot stamps/ID plates are to be applied to two adjacent sides of the container and must be visible when palletized. The hot stamps/plates must include the following:

- Supplier name; and
- Return to location

All containers must be identified for tracking purposes on two sides with a 3-digit container code. It is the responsibility of Supplier to print and place Buyer's packaging tracking label on the containers (the label format will be provided by Buyer's logistics department). Buyer's packaging tracking label should remain on the packaging for the life of the program. If the label is damaged or no longer adheres to the container, Supplier must replace the label.

Pallets must follow these general requirements:

- Pallet must be 48x45 (in), 32x30x5 (in) or 1200x800 (mm)
- Pallet must be four way entry
- Block pallets are not permitted, only pallets with stringers

HSC (*half slotted container*) and RSC (*regular slotted container*) are strongly recommended styles of cartons.

Board construction must be at least 44 ECT (Edge Crush Test) and 275 burst strength. All cartons must be recyclable.

The standard returnable pallet sizes must be AIAG 48x45 or 1200 mm by 800 mm (Euro pallets) unless otherwise approved by Buyer.

The gross weight of any palletized unit must not exceed 726.4 kgs (1600 lbs.) unless otherwise accepted by Buyer's Logistics.

Le système de contrôle de cartons de l'acheteur. Les détails de l'installation de l'EDI sont disponibles sur le portail-Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER:

<http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

4.8 Besoins supplémentaires de conditionnement A.L.E.N.A (valable seulement pour les Acheteurs dans la région A.L.E.N.A)

Tous les cartons appartenant au Fournisseur nécessitent deux timbres lithographiés ou des plaques d'identification. Ces timbres lithographiés ou plaques d'identification doivent être appliqués sur les deux côtés adjacents du carton et doivent être visibles lorsqu'il est palettisé. Les timbres/plaques doivent inclure les éléments suivants:

- Le Nom du Fournisseur; et
- Le retour à l'emplacement

Pour des raisons de traçabilité, tous les cartons doivent être identifiés par un code carton de 3 numéros sur les deux côtés. Il appartient au Fournisseur d'imprimer et apposer sur les cartons la vignette de traçabilité de l'emballage de l'acheteur (le format de la vignette sera fourni par le département logistique de l'acheteur). La vignette de traçabilité de l'emballage de l'acheteur doit être maintenue sur l'emballage durant toute la durée du programme. Si la vignette est endommagée ou n'est plus collée sur le carton, le Fournisseur doit la remplacer.

Les palettes doivent obéir aux critères généraux suivants:

- ii. La palette doit être de 48x45 (pouce), 32x30x5 (pouce) ou 1200x800 (mm)
- iii. Palette doit avoir quatre entrées
- iv. Les palettes de bloc ne sont pas permises, seules les palettes Stringer

Les cartons semi-fente (HSC) et les cartons à fente régulière (LRC) sont les types de cartons fortement recommandés.

La construction conseillée doit être au moins égale à 44 ECT (Edge Crush Test) et 275 kPa résistance à l'éclatement. Tous les cartons doivent être recyclables.

Les mesures standards de palettes à consigner doivent être 48x45 (norme AIAG) ou 1200 mm par 800 mm (Euro pallets) sauf dérogation accordée par l'acheteur.

5. Products labeling

5.1 Products labels

The data given on the transport labels has to coincide with the contents in the containers and the packed Products and has to be clear. The transport label must not stick out and has to be readable directly. Any outdated marking has to be removed.

Supplier shall ensure that all containers are identified with a Products label according to VDA recommendation or ODETTE standard transport label, for Buyer receiving region NAFTA AIAG specification.

Detailed label requirements are available at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

5.2 Minimum durability

If Product is perishable, the best before date shall be given on each container. Perishable Products must be clearly identified as such in Supplier's offer, stating durability time.

5.3 Dangerous Products

For dangerous Products, the containers shall be labeled according to international and national legal regulations by Supplier.

5.4 Temperature sensitive Products

For temperature sensitive Products, a thermo-logger or thermo-label must be attached to the containers by Supplier for temperature monitoring and documentation, taking into account the nature of the Product.

Le poids brut de toute unité palettisée ne doit pas dépasser 726,4 kg sauf accord contraire de la logistique de l'Acheteur.

5. Etiquetage des Produits

5.1 étiquettes des Produits

Les indications figurant sur les étiquettes de transport doivent correspondre aux contenus des cartons et les produits emballés et doivent être claires. L'étiquette de transport doit adhérer et être lisible directement. Tout marquage désuet doit être retiré.

Le Fournisseur doit s'assurer que tous les cartons soient identifiés avec une étiquette des produits conformément aux normes d'étiquetage dans le transport établies par la recommandation VDA ou ODETTE et aux spécifications GAIA si la région de réception de l'Acheteur est A.L.E.N.A.

Des critères détaillés de l'étiquetage sont disponibles sur le portail-Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER :

<http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

5.2 Durabilité minimale

Si le produit est périssable, la date limite d'utilisation doit être indiquée sur chaque carton. Les produits périssables doivent être clairement identifiés en tant que tels dans l'offre du Fournisseur, en indiquant le temps de durabilité.

5.3 Produits dangereux

Pour les produits dangereux, les cartons doivent être libellés par le Fournisseur conformément aux réglementations légales nationales et internationales.

5.4 Produits sensibles à la température

Pour les produits sensibles à la température, un enregistreur de température ou une étiquette de température doivent être rattachés au carton par le Fournisseur pour prélèvement et documentation de la température en prenant en considération la nature du produit.

5.5 Labeling of leather skins

For leather skins the Buyer's "Specification for Labeling Leather Skins" shall apply in its current version. The current version can be found on the Buyer's Supplier portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

6. Transport

The following provisions apply to the means of transport 'road', 'rail', 'air', 'sea' and 'multi-modal transport combinations'.

When Supplier is shipping multiple shipments on the same day to the same physical location but the Products are for different Buyer's ordering plant numbers:

- Freight must be skidded separately according to the ordering plant number.
- Separate packing slips must be generated according to ordering plant numbers.

Freight must be shipped under one transport order / bill of lading.

6.1 Supply conditions/ trade terms/ INCOTERMS 2010 terms

A single INCOTERM 2010 term shall always be agreed for the total scope of supply of Supplier.

6.2 ASN (advance shipping notice) requirements

Supplier must be capable of transmitting an ASN for all series deliveries within 15 minutes after the truck, or, as applicable, other means of transport, has left the origin. The ASN must be transmitted digitally to Buyer prior to the receipt of the delivery. Specifications of ASN formatting will be communicated to Supplier via Buyer's logistics department.

If Supplier is not able to transmit ASNs, Buyer reserves the right to request Supplier to provide ASN via a third party.

5.5 étiquetage des peaux en cuir

Pour les peaux en cuir les « Spécifications de l'étiquetage des peaux en cuir » de l'Acheteur doivent s'appliquer dans leur version actuelle. La version actuelle est disponible sur le Portail-Fournisseur de l'Acheteur : <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

6. Transport

Les dispositions suivantes s'appliquent aux moyens de transport par «route», «rail», «air», «mer» et aux «combinaisons de transport multi-modal».

Lorsque le Fournisseur expédie des envois multiples le même jour au même endroit physique mais avec des produits comportant de différents numéros d'installation de l'Acheteur ayant passé commande:

- La Marchandise doit être calée séparément selon le numéro de l'installation qui a commandé.
- Des bordereaux d'emballage séparés doivent être générés selon le numéro d'installation ayant passé commande.

La marchandise doit être expédiée sous un seul ordre de transport / de connaissance.

6.1 Conditions d'approvisionnement / conditions commerciales / Incoterms 2010

Une seule disposition INCOTERM 2010 doit toujours être convenue pour tout l'étendu d'approvisionnement du Fournisseur.

6.2 Les exigences APE (avis préalable d'expédition)

Le Fournisseur doit être capable de transmettre un APE pour toutes les livraisons en série dans les 15 minutes après que le camion, ou, selon le cas, d'autres moyens de transport, ait quitté la source. L'APE doit être transmis numériquement à l'Acheteur avant la réception de la livraison. Spécifications de mise en forme de l'APE seront communiquées au Fournisseur via le département logistique de l'Acheteur.

Si le Fournisseur n'est pas en mesure de

6.3 Transportation requirements (valid for Buyer region Europe and Asia only)

In the case of agreed delivery terms for a carriage forward shipment, Supplier receives a routing order/ shipping instruction.

Accompanying documents:

All documents (delivery papers), with the exception of the contract of carriage and the dangerous goods documents, shall be attached to the outside of the container in a delivery note pocket by Supplier, so that they are clearly visible.

a) **Contract of carriage/ consignment note**

No special contract of carriage/ consignment note is required for transport within Germany, if the number of containers and container weight is included in the delivery note or accompanying document. For all other transport, a CMR consignment note or an appropriate shipping document, respectively, shall be used according to the relevant legal regulations.

b) **Delivery note or accompanying document**

For every shipment without an EDI delivery note, a paper delivery note is required in accordance with DIN 4991 with the following minimum information:

- Header level: Sender, recipient, point of supply (ordering plant number), delivery note number, if necessary EDI delivery note number, date of delivery note, VAT ID, item level, Buyer material number, Supplier Product number, Product description, amount, unit quantity, revision and construction status, batch number, if necessary expiry date, container volume, number of containers. If reusable containers are used, Buyer's container designation, Buyer's container number and quantity of containers are additionally necessary.

For every shipment with an EDI delivery note, an accompanying note according to VDA recommendation 4912 is to be enclosed. In this case, a paper delivery note is not necessary.

transmettre les APE(s), l'Acheteur se réserve le droit de demander au Fournisseur de transmettre l'APE à travers une tierce partie.

6.3 Les exigences de transport (valables uniquement pour Acheteur en régions Europe et Asie)

Si les conditions de livraison sont convenues pour une expédition en port dû, le Fournisseur reçoit un bon d'enlèvement / instruction d'acheminement.

Les Documents d'accompagnement :

Tous les documents (documents de livraison), à l'exception du contrat de transport et les documents des marchandises dangereuses, doivent être attachés par le Fournisseur à l'extérieur du carton dans la pochette du bordereau de livraison, de façon à ce qu'ils soient clairement visibles.

a) **Contrat de transport / Bordereau d'expédition**

Un contrat de transport spécial ou un bordereau de livraison ne sont pas exigés pour un transport en Allemagne si le nombre de cartons et le poids du carton sont inclus dans le bon de livraison ou les documents d'accompagnement. Pour tout autre transport, un bordereau d'expédition type CMR ou un autre document d'expédition approprié doit être utilisé, respectivement, conformément à la réglementation juridique concernée.

b) **Bon de livraison et documents d'accompagnement**

Pour toute expédition effectuée sans un bon de livraison EDI, un bon de livraison en papier conforme à la norme DIN 4991 est nécessaire avec le minimum d'information suivant :

- Niveau entête : Expéditeur, destinataire, point d'approvisionnement (numéro de l'installation passant commande), numéro du bon de livraison, si nécessaire le numéro du bon de livraison EDI, date du bon de livraison, numéro TVA, niveau article, numéro du matériel du vendeur, numéro de produit du Fournisseur, description du produit, quantité, quantité unitaire, état de la construction et de révision, si nécessaire date d'expiration, volume du carton, nombre de cartons.

Pour tout envoi avec un bon de livraison EDI, une note d'accompagnement conformément à la recommandation VDA 4912 doit être jointe. Dans ce cas, un bon de livraison en papier ne sera pas nécessaire.

c) Quality documents

Quality documents must be complete and fulfill the following criteria:

- industry standards (current version) (example: initial sample test report)
- specific Buyer requirements
- if necessary signed agreements

d) Dangerous Products

If the Products include dangerous goods, the relevant dangerous goods sheets (safety data sheet/ accident instruction sheet) must be enclosed.

6.4 Transportation requirements (valid for Buyer receiving region NAFTA only)

All deliveries made to Buyer are to be in compliance with the set conditions of a "**Transportation Agreement**" concluded between Buyer and Supplier prior to shipping of any Products. The Transportation Agreement is a document in which Buyer instructs Supplier how, when and where to ship. Once the method of shipment and delivery point is determined, Buyer will provide a Transportation Agreement for signature by Supplier. The transportation agreement will include:

- Applicable delivery term
- Pick-up location and drop off point
- Shipping options (LTL = less than truck load, FTL = full truck load, etc.) according to weight break, gross dimensions and, as applicable, number of units
- Required pick-up / delivery times

Additional provisions can be placed in the Transportation Agreement when found necessary by Buyer. Please note that the pick-up location cannot be changed without a change request submitted to Buyer by Supplier.

The Transportation Agreement must be signed and faxed to Buyer's transportation and customs Department upon acceptance by Supplier. Until the conclusion of the Transportation Agreement between Supplier and Buyer, Supplier must have written approval from Buyer's logistics department prior to shipment of Products.

Buyer reserves the right to adjust Supplier invoices to compensate the difference in delivery charges when Buyer's carrier of choice is not used. If an extra

c) Documents de qualité

Les documents de qualité doivent être complets et répondre aux critères suivants :

- Standards industriels (version actuelle) (exemple : rapport initial de test d'échantillon)
- Exigences spécifiques de l'Acheteur
- Si nécessaire, les accords signés

d) Produits dangereux

Si les produits incluent des marchandises dangereuses, des formulaires de marchandises dangereuses y afférentes (formulaire de données de sécurité / formulaire d'instruction en cas d'accident) doivent être jointes.

6.4 Les exigences de transport (valable uniquement pour Acheteur en région A.L.E.N.A)

Toutes les livraisons effectuées à l'Acheteur doivent être en conformité avec les conditions fixées dans une «**Convention de Transport**» conclue entre l'Acheteur et le Fournisseur préalablement à l'envoi des Produits. La convention de Transport est un document dans lequel l'Acheteur ordonne le Fournisseur comment, quand et où envoyer. Une fois le mode d'expédition et le point de livraison sont déterminés, l'Acheteur fournira une convention de transport au Fournisseur pour signature.

La convention de Transport comprendra :

- Le délai de livraison applicable
- Le lieu de ramassage et le point de livraison
- Option d'expédition (LTL = Transport de lots brisés - FTL = chargement entier, ect.) par rapport au poids/prix, aux dimensions brutes et au nombre d'unités.
- Horaires exigés pour le ramassage et la livraison

Des dispositions complémentaires peuvent être insérées dans la convention de transport lorsque l'Acheteur le juge nécessaire. Prière de noter que le lieu de ramassage ne peut pas être modifié sans une demande de modification soumise à l'Acheteur par le Fournisseur.

La convention de transport doit être signée et

delivery is required, then Supplier must obtain written authorization in the form of a PFA (premium freight authorization). This can be accomplished through coordination of Supplier with Buyer's assigned material planner.

Supplier is prohibited to use a Buyer's shipping account without prior written approval by Buyer's transportation and customs department.

Accompanying documents

Each shipment to Buyer requires 2 forms of documentation: bill of lading and packing slip

The bill of lading should include the following but be not limited to:

- Description of Products, quantity of Products and load units shipped, weight of shipment, NMFC (National Motor Freight Classification) class

The packing slip should include the following but not be limited to:

- Date of shipment, point of origin (name and address), Supplier number (assigned by Buyer), point of delivery (name and address), delivery note number (sequential, non-repeating), net weight of shipment, gross weight of shipment, Buyer's Product number, Supplier Product number (if applicable with Revision Level), Country of origin (per Product number), description of Product, pack count per container, number of containers shipped, quantity of Products shipped (per Product number), lot / batch number (if applicable), special notation if hazardous material is included in shipment

International shipments must also be accompanied

envoyée par télécopie au Département de transport et douane de l'Acheteur lors de l'acceptation par le Fournisseur. Jusqu'à la conclusion de la convention de transport entre le Fournisseur et l'Acheteur, le Fournisseur doit avoir l'approbation écrite du département de la logistique de l'Acheteur avant l'expédition des produits.

L'Acheteur se réserve le droit d'ajuster les factures du Fournisseur pour compenser la différence dans les frais de livraison quand le transporteur choisi par l'Acheteur n'est pas utilisé. Si une livraison supplémentaire est nécessaire, le Fournisseur doit obtenir l'autorisation écrite sous la forme d'un PFA (autorisation de fret premium). Ceci peut être accompli à travers à la coordination du Fournisseur avec le gestionnaire approvisionneur de l'Acheteur.

Le Fournisseur est interdit d'utiliser le compte d'expédition de l'Acheteur sans l'autorisation préalable écrite du département de transport et de douane de l'Acheteur.

Documents d'accompagnement

Chaque expédition vers l'Acheteur nécessite 2 formes de documents : un Bon de chargement et un bordereau d'expédition.

Le bon de chargement doit inclure ce qui suit mais sans s'y limiter :

- La description des Produits, leur quantité et les unités de chargement expédiées, poids de l'expédition, classe NMFC (National Motor Freight Classification).

Le bordereau d'expédition doit inclure ce qui suit mais sans y limiter :

- Date de l'expédition, point d'origine (nom et adresse), numéro du bon de livraison (séquentiel, non répétitif), poids net de l'expédition, poids brut de l'expédition, numéro de Produit de l'Acheteur, numéro de produit du Fournisseur (selon le cas avec le niveau de révision, pays d'origine par numéro de Produit), description du Produit, nombre de paquets par carton, nombre de cartons expédiés, quantité des Produits expédiés (par numéro de Produit), numéro de série et du lot (selon le cas), note spéciale si matériaux dangereux sont inclus dans l'expédition.

Les expéditions internationales doivent également

by:

- Invoice(s)
- Copy(copies) of the origin certificate(s)

The formatting of Supplier packing slip has to be approved by Buyer's logistics department prior to the first shipment made using said documentation.

6.5 Business hours: Products receiving

The Products receiving times of Buyer's plants are to be taken into consideration. Deliveries necessary outside of office hours in urgent cases have to be coordinated with the responsible Buyer's material planner.

6.6 Time slots at Buyer for carriage paid shipments

Buyer reserves the right, if necessary, to control the delivery of carriage paid shipments with time windows. The time window shall be allocated either by Buyer or through booking by Supplier. If no time window is booked, waiting times for clearance are to be expected.

6.7 Clearance times at Supplier for carriage forward shipments

The Supplier shall meet the following clearance times (unloading/ loading):

For Europe and Asia:

- for Products up to 2.5 load meters maximum 30 minutes.
- for Products above 2.5 load meters maximum 45 minutes.
- for complete loading maximum 120 minutes.

For NAFTA: Supplier shall meet agreed time window.

6.8 Transmission of proof

In exceptional cases and on the request of Buyer, Supplier must provide Buyer with proof of delivery and/ or Buyer transfer document. This proof shall be provided within 24 hours.

être accompagnées de:

- Facture(s)
- Copie (copies) du certificat (s) d'origine

La mise en forme du bordereau d'expédition du Fournisseur doit être approuvée par le département de la logistique de l'Acheteur avant la première expédition en utilisant ladite documentation.

6.5 Réception des Produits

Les horaires de réception des Produits de l'usine de l'Acheteur doivent être pris en considération. Les livraisons nécessaires en dehors des horaires d'ouverture en cas d'urgence doivent être coordonnées avec le gestionnaire approvisionneur responsable de l'Acheteur.

6.6 Laps de temps à la charge de l'Acheteur pour les expéditions en port payé

L'Acheteur se réserve le droit, si nécessaire, de contrôler la livraison port payé avec les créneaux horaires. Le créneau horaire est alloué, soit par l'Acheteur ou sur réservation par le Fournisseur. Si aucun créneau horaire n'est réservé, des délais d'attente pour le dédouanement sont à prévoir.

6.7 Délais de dédouanement à la charge du Fournisseur pour les expéditions en port dû

Le Fournisseur doit respecter les délais de dédouanement suivants (déchargement / chargement):

Pour l'Europe et l'Asie :

- Pour les Produits jusqu'à 2,5 mètres de charge un maximum de 30 minutes.
- Pour les Produits au-delà de 2,5 mètres de charge un maximum de 45 minutes.
- Pour un chargement complet 120 minutes au maximum.

Pour l'A.L.E.N.A: le Fournisseur doit respecter le créneau horaire convenu.

6.8 Preuve de transmission

Dans des cas exceptionnels et à la demande de l'Acheteur, le Fournisseur doit adresser à l'Acheteur avec un accusé de réception et/ou le document de transfert de l'Acheteur. Cette preuve doit être fournie dans les 24 heures.

7. Customs

7.1 Europe (valid for Buyer receiving region Europe only)

Buyer's association for customs purposes does independent customs clearance. Delivery is generally made duty unpaid and untaxed at the required point of delivery per applicable Incoterms unless any deviating agreements have been made. Buyer's companies partly do subcontracting with foreign partners not belonging to the European Union which does not permit direct delivery by Supplier with Supplier shipping papers. In exceptional cases, an appropriate shipping document exchange may be carried out, in order to deliver an urgent package directly to the relevant production site. This shall be agreed with Buyer's customs partnership on an individual basis before the shipment begins. Otherwise, these shipments cannot be processed through customs at the receiving point in the foreign country and Products will be returned to Supplier.

7.1.1 Supplier's declarations

Supplier must provide Buyer with Supplier's declaration which meets the current EU customs regulations

- Supplier receives a form 'Supplier's declaration' made available by Buyer. This shall be completed and signed with a legally-binding signature, within 14 days, but at the latest at the start of the first shipment.
- If as an exception Supplier submits the Supplier declaration on his own business paper, the procedure requires prior approval by Buyer.
- Changes in origin shall be conveyed to Buyer in writing immediately.
- On request, Supplier shall provide Buyer with an INF.4 [DVO (EU) 2015/2446 chapter 64] information sheet approved by the customs authorities for the delivered Products.

7.1.2 Third country shipments

All Products delivered to the EU which come from third countries not belonging to the EU (with the exception of Switzerland and Norway) must first be electronically reported to the relevant customs authorities before import/ export as part of the ICS/ECS (Import Control System / Export Control System). This aims to guarantee a risk analysis before crossing the border into/ out of the EU and to

7. Douanes

7.1 Europe (valable uniquement pour la réception par un Acheteur Europe)

L'association d'Acheteurs à des fins douanières vise un dédouanement indépendant. La livraison est généralement faite dédouanée et non-taxée au point de livraison selon les Incoterms applicables à moins que des accords différents aient été conclus. Les entreprises de l'Acheteur font partiellement de la sous-traitance avec des partenaires étrangers n'appartenant pas à l'Union Européenne qui ne permet pas la livraison directe par le Fournisseur avec les documents d'expédition du Fournisseur. Dans des cas exceptionnels, un échange approprié de document d'expédition peut être effectué afin de délivrer un envoi urgent directement au site de production concerné. Autrement, ces expéditions ne peuvent pas être traitées par les douanes au point de réception dans le pays étranger et les Produits vont être retournés au Fournisseur.

7.1.1 Les déclarations du Fournisseur

Le Fournisseur doit fournir à l'Acheteur sa déclaration qui doit répondre aux actuelles réglementations douanières de l'UE :

- Le Fournisseur reçoit un formulaire « Déclaration du Fournisseur » mis à disposition par l'Acheteur qui doit être rempli et signé légalement, dans les 14 jours et au plus tard au début de la première expédition.
- Si par exception le Fournisseur soumet la déclaration du Fournisseur sur son propre papier commercial, la procédure nécessite l'approbation préalable de l'Acheteur.
- Les changements dans l'origine doivent être transmis à l'Acheteur par écrit immédiatement.
- Sur demande, le Fournisseur doit remettre à l'Acheteur un certificat d'information *INF4* (Règlement Délégué (UE) 2015/2446 chapitre 64 de la commission) fiche d'information visée par les autorités douanières pour les produits livrés.

7.1.2 Expéditions vers des pays tiers

Tous les produits livrés à l'UE en provenance de pays tiers n'appartenant pas à l'UE (à l'exception de la Suisse et la Norvège) doivent d'abord être déclarés par voie électronique aux autorités

ensure the continuous international supply chain. Detailed information on this can be found at the DRAEXLMAIER Supplier Portal <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

7.1.3 Safeguarding of the supply chain/ Export restrictions

Supplier shall guarantee the safety of the supply chain as well as observe conditions and legal policy, and deliver the necessary proof through certification or reports if requested by Buyer (e.g. "Safety Declaration for Authorized Economic Operator" or conformity declaration concerning the C-TPAT (US Customs-Trade Partnership Against Terrorism) initiative).

Supplier must inform Buyer of all relevant export restrictions in the country of production and dispatch of Products.

If Supplier is located in the EU, he is obliged to inform Buyer about any responsibility to provide export permits regarding civil and military usable goods (dual-use goods) as well as armaments subject to the European export control and the national implementations of export restrictions and national export control laws. For this, Supplier shall inform Buyer of the applying classification numbers (e.g. ECCN – Export Control Classification Number for US products, "AL-Number" for goods listed in the German Export Control List, and so on) and any applicable license exclusions.

Buyer shall be informed of all materials from the USA which are subject to any import or re-import licenses as part of re-export controls according to the US laws and legislation.

The information given above is to be sent directly to Buyer's customs department in Vilsbiburg.

On Supplier's request, Buyer will provide a declaration/notification document for Supplier's convenience.

douanières compétentes avant import/export dans le cadre des procédures de contrôle des systèmes de *douane ICS/ECS* (Import Control System / Export System Control). Ceci vise à garantir une analyse des risques avant de traverser la frontière vers/hors de l'UE et d'assurer la continuité de chaîne internationale d'approvisionnement. Des informations détaillées sur ce sujet sont disponibles sur le Portail-Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>.

7.1.3 Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement / restrictions d'export

Le Fournisseur doit garantir la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et aussi observer les conditions et politique juridique ainsi que livrer la preuve nécessaire à travers la certification ou des rapports à la demande de l'Acheteur (par exemple «Déclaration de Sécurité pour l'opérateur économique agréé» ou déclaration de conformité concernant le Partenariat Douane-Commerce Contre le Terrorisme- (C-TPAT)).

Le Fournisseur doit informer l'Acheteur de toutes les restrictions pertinentes à l'exportation dans le pays de production et d'expédition de produits.

Si le Fournisseur est situé dans l'UE, il est tenu d'informer l'Acheteur sur n'importe quelle obligation de fournir des permis d'exportation concernant les biens utilisables civilement et militairement (biens à double usage) ainsi que les armements soumis au contrôle des exportations européennes et aux mesures nationales pour la restriction de l'export et aux lois nationales sur le contrôle de l'export.

A cette fin, le fournisseur doit informer l'Acheteur du numéro de classification applicable (p.ex. ECCN-Numéro de *classification* du *contrôle* des exportations des Produits américains, «numéro AL» pour des produits énumérés dans la liste de contrôle allemande exportation, etc.) et toutes les exclusions de licence applicables.

L'Acheteur doit être informé de toutes les matières en provenance des Etats-Unis qui sont soumis à des licences d'importation ou de réimportation dans le cadre des contrôles de réexportation selon les lois et la législation des États-Unis.

L'information donnée ci-dessus doit être envoyée directement au département douane de l'Acheteur à Vilsbiburg.

Sur demande du Fournisseur, l'Acheteur fournira un document de déclaration / notification à la convenance du Fournisseur.

7.1.4 Official documents

If other official documents on the correct use of the Products being delivered are required for import or export purposes, Supplier has an obligation to immediately obtain or make available these documents for Buyer.

7.1.5 Uncertainties relating to customs issues

If questions or problems relating to customs should arise, Supplier has an obligation to clarify these, as far as possible, with Buyer's customs department at Buyer's receiving plant before the collection of a delivery.

7.2 Asia (valid for Buyer receiving region Asia only)

If official documents on the correct use of the Products being delivered are required for import or export purposes, Supplier has an obligation to immediately obtain or make available these documents for Buyer.

7.3 NAFTA (valid for Buyer receiving region NAFTA only)

Suppliers from United States of America, Canada and Mexico must complete the following customs forms (further named "origin documents") and submit to Buyer's customs and transportation department.

D-1 Manufactures Affidavit

D-2 NAFTA Certificate of origin

Certificates of origin will be provided for Products that do qualify as "originating goods" as per North American Free Trade Agreement (NAFTA) rules of origin.

Manufacture's Affidavit will be provided for both "originating" and "non-originating" Products and will include the "Traced Value" and highest country content for AALA (American Automotive Labeling Act) for each Product.

Traced Value will be calculated in accordance with NAFTA regulations (see NAFTA official text – Chapter 4 – Rules of origin).

Traced Value must be mentioned in the Manufacturer's Affidavit even if zero; origin documents with no Traced Value mentioned are invalid and Supplier will be requested to provide a new set of documents.

7.1.4 Documents officiels

Si d'autres documents officiels concernant la correcte utilisation des produits livrés sont nécessaires pour l'importation ou l'exportation, le Fournisseur a l'obligation d'obtenir immédiatement ou rendre disponible ces documents pour l'Acheteur.

7.1.5 Incertitudes relatives aux questions douanières

Si des questions ou des problèmes relatifs à la douane devraient se poser, le Fournisseur a l'obligation de les résoudre autant que possible avec le département douane de la division de réception de l'Acheteur avant le recouvrement d'une livraison.

7.2 Asie (valable uniquement pour la réception par un Acheteur en région Asie)

Si des documents officiels concernant la correcte utilisation des produits livrés sont nécessaires pour l'importation ou l'exportation, le Fournisseur a l'obligation d'obtenir immédiatement ou rendre disponible ces documents pour l'Acheteur.

7.3 A.L.E.N.A (Valable uniquement pour la réception par un Acheteur dans la région A.L.E.N.A)

Les Fournisseurs de Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique doivent remplir les formulaires douaniers suivants (ci-après appelés « les documents d'origine ») et les soumettre au département de douane et de transportation de l'Acheteur :

D-1 Attestations de fabrication (Manufactures Affidavit)

D-2 Certificat d'origine de l'A.L.E.N.A

Les certificats d'origine seront fournis pour les produits qualifiés comme "produits originaires" selon les règles d'origine de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'affidavit de fabrication sera fourni à la fois pour les Produits «originaires» et «non - originaires» et comprendra la «valeur transactionnelle» et la plus haute teneur en valeur du pays (Loi américaine Étiquetage automobile) pour chaque produit.

La valeur transactionnelle sera calculée

US Suppliers must also provide origin documents (Certificates of Origin or Manufacturer's Affidavit) for the following trade agreements:

- Dominican Republic – Central America – US Free Trade Agreement (DR- CAFTA)
- US – Australia Free Trade Agreement
- US – Chile Free Trade Agreement
- US – Colombia Trade Promotion Agreement
- US – Korea Free Trade Agreement
- US – Peru Trade Promotion Agreements

Certificates of origin will be provided for Products that qualify as "originating goods" according to the specific rules of origin of each trade agreement mentioned above.

Manufacturer's Affidavits will be provided for Products that do not qualify as originating goods as per each trade agreement's rules of origin.

On the contrary to the above paragraph, for North American Free Trade Agreement, the Manufacturer Affidavit will be provided for both "originating" and "non-originating" Products.

Buyer's Product numbers and descriptions are required and must be included in the origin documents.

Please provide the origin documents for a 12 months period (Jan 1 to Dec. 31) and return your documents for the upcoming year no later than the 1st of December of current year.

Buyer must be informed immediately in writing of any changes in origin of Products supplied by Supplier.

Upon request, Supplier must also provide:

- Origin documents for other Trade Agreements that the United States of America, Mexico and Canada are part of
- Informational sheet confirmed by customs authorities for the Products supplied

Suppliers from other countries than United States of America, Mexico or Canada will provide a Manufacturer's Affidavit that includes the country of origin and is valid for a calendar year or each shipment's packing slip.

If additional official import or export documents are required for the legal use of Products delivered, Supplier must obtain these or make them available for Buyer without delay.

If questions or problems occur in the area of "customs", Supplier is obligated insofar as possible to

conformément à la réglementation de l'ALENA (voir le texte officiel de l'ALENA - Chapitre 4 - Règles d'origine).

La valeur transactionnelle doit être mentionnée dans l'affidavit du fabricant, même si elle égale à zéro et les documents d'origine ne mentionnant pas la valeur Transactionnelle ne seront pas valables et il sera demandé au Fournisseur de fournir une nouvelle série de documents.

Les Fournisseurs des États-Unis doivent également fournir des documents d'origine (certificats d'origine ou l'attestation de fabrication) pour les accords commerciaux suivants:

- République dominicaine - Amérique centrale - Accord de libre échange Etats-Unis (DR- CAFTA)
- Accord de libre échange Australie - Etats-Unis
- Accord de libre-échange Chili - Etats-Unis
- Accord de promotion du commerce Colombie- Etats-Unis - Accord de libre échange Corée - Etats-Unis
- Accords de promotion du commerce du Pérou - Etats-Unis

Les certificats d'origine seront fournis pour les produits qui se qualifient comme «produits originaires», selon les règles d'origine spécifiques de chaque accord commercial mentionné ci-dessus .

Les affidavits du Fabricant seront fournis pour les produits qui ne sont pas admissibles à titre de produits originaires selon les règles d'origine de chaque accord commercial.

Contrairement à l'alinéa précédent, pour l'accord de libre échange nord-américain, l'affidavit du fabricant sera fourni à la fois pour les produits «originaires» et «non - originaires».

Les numéros et les descriptions du Produit de l'Acheteur sont nécessaires et doivent être inclus dans les documents de l'origine.

Il est recommandé de fournir les documents de l'origine pour une période de 12 mois (du 1 janvier au 31 décembre) et de retourner vos documents pour l'année prochaine au plus tard le 1er Décembre de l'année en cours.

L'Acheteur doit être immédiatement informé par écrit de toutes les modifications de l'origine des produits fournis par le Fournisseur.

Sur demande, le Fournisseur doit également

clarify these with the customs department of Buyer before the shipment is sent.

If a Third Party without previous approval by Buyer performs a customs clearance, Supplier must bear any costs occurring as a result. Special agreements are possible.

8. Emergency strategies

To safeguard the delivery process, Supplier shall develop general emergency strategies for the following issues and provide them immediately if requested:

- Exchange of information/ data processing
- Shipment processing
- Packaging
- Transport
- Missing parts
- Distribution by sub-suppliers
- Other potential risks (Supplier specific)

9. Right to charge costs, additional expenses, futile expenditures

In cases of damage caused culpably by Supplier for the following logistical violations, costs, internal Buyer additional expenses and additional transport costs are to be paid by Supplier to Buyer, including but not limited to:

fournir:

- Les documents de l'origine pour d'autres accords commerciaux auxquels les Etats- Unis d'Amérique, le Mexique et le Canada font partie
- le document informatif confirmé par les autorités de douane pour les produits fournis

Les Fournisseurs de pays autres que les États-Unis d'Amérique, Le Mexique ou le Canada, fourniront un certificat du fabricant qui comprend le pays d'origine et qui est valable pour une année civile ou pour chaque bon de chargement.

Si les documents officiels supplémentaires pour l'importation ou l'exportation sont nécessaires pour l'utilisation légale des produits livrés, le Fournisseur doit les obtenir ou les rendre disponibles pour l'Acheteur sans délai.

Si des questions ou des problèmes se produisent dans le domaine des «Douanes», le Fournisseur est tenu autant que possible de les résoudre avec le département douane de l'Acheteur avant l'envoi du chargement.

Si une tierce partie effectue un dédouanement sans l'accord préalable de l'Acheteur, le Fournisseur doit supporter tous les coûts qui en résultent. Des accords spéciaux sont possibles.

8. Stratégies d'urgence

Pour sauvegarder le processus de livraison, le Fournisseur doit élaborer des stratégies générales d'urgence pour les questions suivantes et de fournir immédiatement sur demande:

- Échange d'information/traitement des données
- Le traitement de l'envoi
- L'emballage
- Le Transport
- Les pièces manquantes
- Distribution par les sous -traitants
- Les autres risques potentiels (spécifiques au Fournisseur)

9. Le droit de facturer des frais, les dépenses supplémentaires et les dépenses futiles

En cas de dommage causé fautivement par le Fournisseur à cause des fautes logistiques suivantes, les coûts, les dépenses supplémentaires internes et de transport subies par l'Acheteur

- Permanent/repeated backlog
- Deviations from agreed packaging
- Faulty Supplier packaging
- Missing reusable packaging (e.g. if not requested promptly)
- Missing or faulty accompanying documents and/ or EDI
- Faulty pre-packaging
- Multiple deliveries outside agreed delivery frequency
- Violation of transport requirements
- Costs resulting from customs handling
- Violation of loading times over-delivery / advance delivery
- False inventory record keeping of reusable containers and/ or violation of the account settlement agreement
- False or missing labels and/ or tags on the packaging units
- Missing handling advice, e.g. 'fragile', 'keep dry' etc.
- Repairs and scrapping of reusable containers not accepted by Buyer
- Missing returns of reusable containers owned by Buyer

10. Supplier management

10.1 Supplier evaluation

Buyer will carry out a regular Supplier evaluation in the purchasing, quality and logistics areas. If the results are not satisfactory, Supplier must improve its performance and provide Buyer with an action plan detailing the measures to be taken to improve his results.

10.2 Supplier development

Suppliers deemed deficient in a service area shall participate in a Buyer Supplier development program and implement all measures mandated by Buyer to improve their performance.

10.3 Sub-supplier management

Supplier shall be responsible for the entire logistics process, including any sub-suppliers or service providers used. Any communication from Buyer shall be carried out exclusively with Supplier.

doivent être payés par le Fournisseur à l'Acheteur, y compris mais sans s'y limiter:

- Arriéré permanent/répétitif
- Les écarts dans l'emballage convenu
- Emballage Fournisseur défectueux
- Emballage réutilisable manquant (par exemple, si ce n'est pas demandé rapidement)
- Documents d'accompagnement manquants ou faux et/ou EDI
- Préemballage défectueux
- Multiples livraisons hors des fréquence de livraison convenues
- Le non respect des exigences de transport
- Les coûts résultant du traitement douanier
- Le non respect des temps de chargement et surplus de livraison/livraison prématurée
- Maintien d'un relevé d'inventaire faux de conteneurs réutilisables et/ou violation de l'accord de compte de règlement
- Etiquettes fausses ou manquantes et/ou vignettes fausses ou manquantes sur les unités de conditionnement
- Conseil d'utilisation manquant, p. ex. « Fragile », «garder au sec», etc.
- Réparations et mise au rebut des cartons réutilisables non acceptées par l'Acheteur
- Retours manquants des cartons réutilisables appartenant à l'Acheteur

10. Contrôle du Fournisseur

10.1 Evaluation du Fournisseur

L'Acheteur procédera à une évaluation régulière du Fournisseur dans les domaines des Achats, qualité et de logistique. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, le Fournisseur doit améliorer sa performance et fournir l'Acheteur un plan d'action précisant les mesures à prendre pour améliorer ses résultats.

10.2 Formation du Fournisseur

Les Fournisseurs réputés défaillants dans un secteur de service doivent participer à un programme de formation Fournisseur de l'Acheteur et mettre en œuvre toutes les mesures prescrites par l'Acheteur pour améliorer leur performance.

10.3 Contrôle du sous-Fournisseur

Le Fournisseur est responsable du traitement entier des logistiques, y compris tout sous-traitant ou Fournisseurs de services utilisés. Toute communication de l'Acheteur doit être effectuée

exclusivement avec le Fournisseur.

11. Definitions

Capitalized terms used herein and defined in the Terms and Conditions shall have the meaning as defined in the Terms and Conditions.

In the event of any conflict between the English version and the translation of this document, the English version shall prevail.

11. Définitions

Les termes en italique utilisés et définis dans les Termes et Conditions générales doivent avoir le sens tel qu'il est défini dans les Termes et Conditions.

En cas de conflit entre la version anglaise et la traduction de ce document, la version anglaise prévaudra.